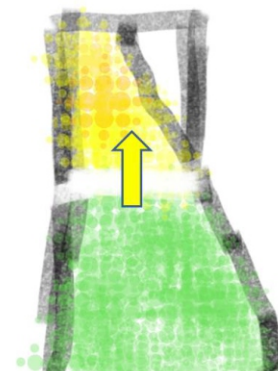
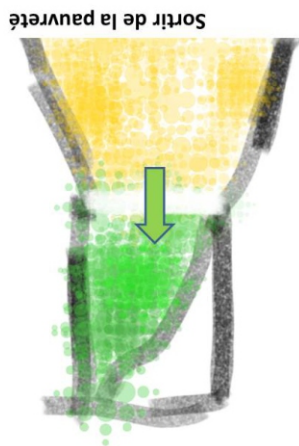
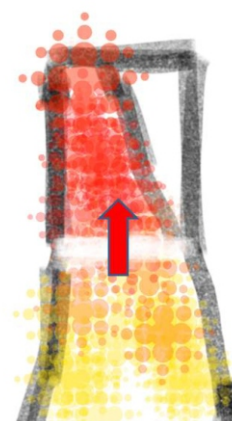
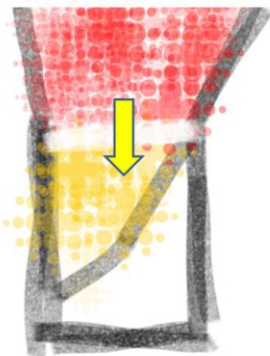


Ne plus être riche sans être pauvre



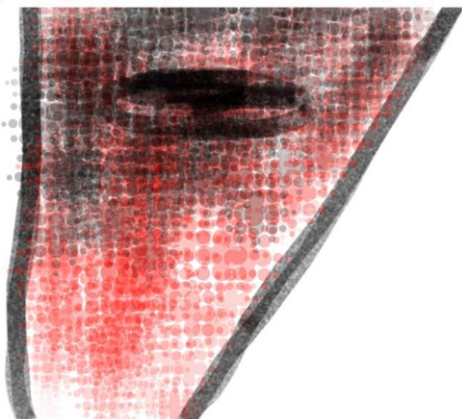
Entrer dans la pauvreté

Passer à la couverture de ses besoins de base



Entrer en déficit humain et ne plus couvrir ses besoins de base

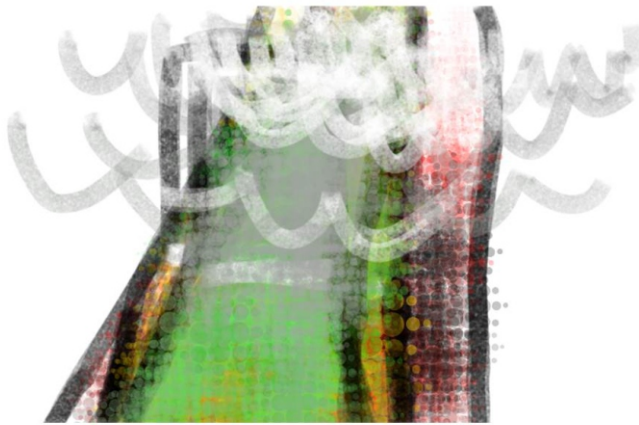
Être dans le trou et ne pas couvrir ses besoins de base



Des lignes, des seuils et des vies



Exploration



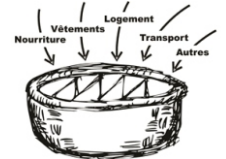
Chacun et chacune de nous
est quelque part sur ce chemin des revenus
et peut s'imaginer
dans ces diverses situations.

Sur ces lignes de nos vies,
quels repères et quels choix collectifs vers plus d'égalité ?

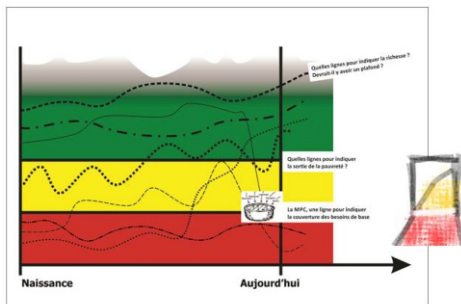
Nous pouvons à tout le moins commencer par nous assurer
que chaque personne dispose du nécessaire pour couvrir
ses besoins de base. Nous sommes rendus là
dans notre histoire commune. Et c'est à notre portée.



**842 000 personnes
au Québec en 2011
sous le seuil de la couverture
de leurs besoins de base
d'après la Mesure du panier de consommation**



La Mesure du panier de consommation (MPC) sert depuis 2009 de repère
au Québec pour suivre les situations de pauvreté
du point de vue de la couverture des besoins de base.
C'est une mesure de faible revenu qui a fait consensus
tant du côté gouvernemental que citoyen sur cette base très précise.
Elle permet de repérer un niveau de revenu sous lequel
une personne ou une famille ne dispose pas du montant requis
pour acheter un panier de base de biens et de services
de première nécessité.
En raison des dépenses non considérées dans le panier
(dont les frais professionnels, soins de santé non assurés, frais de garde),
il faut lui ajouter 7 % en moyenne
pour déterminer un revenu après impôts correspondant.



La Mesure du panier de consommation indique une base à viser comme
minimum vital. Selon le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion
(CEPE), en 2013, pour une personne seule à Montréal, elle se situait
à 17 246 \$ et supposait en moyenne un revenu de 18 454 \$ après impôt.
L'amélioration des revenus des personnes sous le seuil MPC
est certainement une priorité incontournable.
C'est économiquement possible. Et tout le monde s'en portera mieux.

Seuils MPC pour le Québec
Estimation du revenu moyen après impôt correspondant
(\$ de 2013 d'après les chiffres de 2011 + 7 % en moyenne
pour les dépenses non considérées dans le panier)

	Régions rurales	Villes moins 30000	Villes 30000-99999	Villes 100000- 499999	Québec	Montréal
1 personne	18202	18249	17208	17239	17872	18454
2 personnes	25740	25807	24335	24946	25275	26098
3 personnes	31526	31607	29804	30553	30955	31962
4 personnes	36403	36496	34415	35279	35744	36907

D'après *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : État de situation 2013*,
CEPE, 2014, tableaux 1 et 2, p. 9.

Pendant ce temps, la richesse se concentre vers les plus riches.

Selon une note socio-économique de l'IRIS, au Québec,
(Posca, J., et Tremblay-Pépin, S. (2013), voir <http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/1pourcent>),
« en 2010, les 1 % qui gagnaient le plus disposaient d'un revenu moyen après impôt
de 256 700 \$, alors qu'en 1982, leurs revenus étaient de 138 208 \$
en dollars constants de 2010. » Ceci alors que le taux effectif d'imposition
de ce centième le plus riche est passé de 35,7 % en 1982 à 30,5 % en 2010.

De quels moyens disposerions-nous collectivement
si le niveau de revenu et d'imposition de ce 1 % le plus riche était resté similaire à
sa part de 1982 avec une meilleure redistribution de la richesse produite en plus ?

À partir de là, la question des choix collectifs est posée.

Et on peut se rappeler le second principe
de la proposition de loi citoyenne pour l'élimination de la pauvreté de 2000 :
« [...] l'amélioration du revenu du cinquième le plus pauvre de la population
prime sur l'amélioration du revenu du cinquième le plus riche ».

A fortiori celle du centième le plus riche.



**Un Québec sans pauvreté,
riche pour tout le monde
et riche de tout son monde,
c'est possible.**